



TRAITEMENT DES BOIS



Dégradations :

Affaiblissement des éléments structurels en bois, pouvant aller jusqu'à la rupture, l'affaissement.

Comment déceler leurs présences ?

- Termes de « bois secs » :
présences de vermouures (petits grains de bois très fin se trouvant sur le sol)
- Termes Souterrains :
cordonnets (canaux creux d'aspect « terreux » servant de conduit de progression aux termites souterrains)

NOTRE Objectif : Protéger le bois d'oeuvre contre les termites et contre les autres insectes à larves xylophages.

Le traitement des bois de structure, des charpentes, requiert un savoir faire et des compétences techniques pointues.

Ce type de chantier nécessite la préparation du bois par le sondage qui révélera si la résistance structurelle de l'ossature est suffisante mais aussi par de nombreuses sous phases (dépoussiérage, brossage, bûchage).

Suite à ses opérations interviennent les opérations de perçage des divers éléments suivi de la mise en place d'injecteurs spécifique.

L'injection sous pression contrôlée et la pulvérisation double-couches viennent finaliser le traitement.

La garantie applicable à cette intervention est de 10 ans.



BOURBON DESINSECTISATION

BP 8 - 97418 PLAINE DES CAFRES

Tél : 06 92 61 20 17

Fax : 02 62 27 40 96

E-mail : info@bourbondesinsectisation.com

www.bourbondesinsectisation.com



Réalisation : www.megarun.fr